

Ces aménagements qui changent votre ville



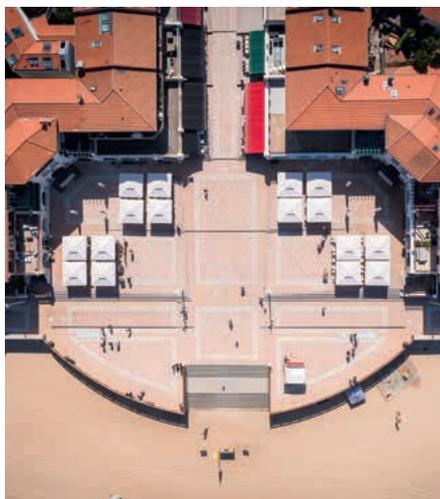
UNE PLACE DES LANDAIS FLAMBANT NEUVE !

Alors qu'elle a pu reprendre vie dès le début de l'été, après 8 mois intenses de travaux, la place des Landais métamorphosée n'arbore que depuis quelques semaines à peine son tout nouveau mobilier urbain en front de mer et sa végétation au niveau de la place des Basques. Des éléments qui terminent la rénovation d'envergure de ce lieu classé Site Patrimonial Remarquable et qui seront rejoints, en été 2025, par un nouveau kiosque à glace. Avec pour objectif de lui redonner son allure originelle, élus, agents municipaux et architectes ont étudié ensemble le projet de la place des Landais avant d'en confier la maîtrise d'œuvre à l'agence Bordelaise Exit Paysagistes associés. Il ne reste à ce jour plus qu'à l'inaugurer !

// Sitôt terminé, l'ouvrage a été distingué par le Geste d'Or, un concours national qui valorise l'excellence du bâti au profit des usagers et de l'écoplanète.

sh infos

Le prochain conseil municipal se tiendra en mairie à 19h le 28 juin. Il sera retransmis sur la page Facebook @villedesoortshossegor et rediffusé sur la chaîne YouTube de la ville



LA VILLE DÉVOILE SON NOUVEAU SITE INTERNET

C'est officiel, le nouveau site de la ville de Soorts-Hossegor est en ligne ! Vous pouvez dès à présent le consulter à la même adresse que le précédent :

soorts-hossegor.fr

Il a été conçu pour une expérience utilisateur agréable et facilitée, retrouvez-y toutes les informations à propos de Soorts-Hossegor, des démarches que vous pouvez effectuer auprès de votre mairie et surtout les actualités de la commune.

Quelques nouveautés pour un site plus moderne, évolutif et accessible :

- Un design épuré pour un meilleur confort de lecture.
- Une navigation simplifiée et plus intuitive.
- Une ergonomie optimisée, responsive, il peut être consulté sur tous les types d'écrans.
- Un agenda complet des événements, animations et spectacles.
- Un kiosque avec toutes les dernières publications de la Ville.
- Des informations filtrées selon votre profil utilisateur.

Édito

Christophe Vignaud, maire de Soorts-Hossegor

Cher(e)s habitant(e)s de Soorts-Hossegor,

C'est avec un grand enthousiasme que nous entamons ce retour du Sh infos et revenons à nos habitudes pour vous informer sur les sujets d'actualité de la Ville après une année 2023 très intense !

2023 fut en effet riche en événements, notamment avec la célébration du centenaire d'Hossegor. Grâce à la participation des associations, des commerçants, de nos partenaires et surtout des habitants de la ville, nous avons vécu des moments exceptionnels et fait de belles rencontres autour des thèmes qui fondent l'identité de notre station balnéaire, merci infiniment.

2023 a aussi marqué le début de grands travaux avec la réalisation de la police municipale qui avait réellement besoin d'un coup de jeune, tout comme l'église de Soorts à côté de laquelle nous avons par ailleurs conçu un nouveau square en mémoire de nos disparus. De plus grande envergure, nous avons rénové la place des Landais qui a retrouvé son lustre d'antan en un temps record. Notre objectif était avant tout que cette place qui offre une vue imprenable sur l'océan redevienne un lieu emblématique de la station, également pour son caractère architectural.

Toutes les actions que nous avons engagées avaient pour objectif de contribuer à votre bien-être, de préserver et d'améliorer notre cadre de vie exceptionnel. Aujourd'hui, nous avons choisi de continuer à sécuriser nos espaces partagés.

À mi-mandat, nous avons encore de grands projets en cours. Nous procédons actuellement à la création d'une voie douce entre Soorts et Hossegor afin qu'il soit possible de se rendre en centre-ville ou encore à la plage à vélo, depuis le bourg de Soorts, en toute tranquillité. Avec le même objectif, nous souhaitons vous concerter sur l'expérimentation du concept de « ville apaisée » que vous découvrirez dans les pages qui suivent. À ce sujet, une réunion publique et deux ateliers participatifs se tiendront très prochainement, nous vous y attendons nombreux.

2024 sera une année sportive ! Elle marquera le début des travaux de rénovation de notre joyau d'architecture, le Sporting-Casino. La totalité de l'édifice classé patrimoine remarquable va bénéficier d'un important travail de restauration nécessaire : un diagnostic a révélé des corrosions avancées au niveau de ses éléments extérieurs (façades, coursives et tribunes). Ainsi, d'ici deux ans, ses salons, son auditorium, mais aussi son nouveau restaurant, sa nouvelle piscine avec des vestiaires et même un espace spa seront en mesure de vous accueillir. En attendant, quelques changements seront opérés pour permettre à la ville de continuer à organiser les événements culturels qui se tiennent habituellement dans ses salons. L'exposition de printemps se tiendra à la salle polyvalente du Trinquet à Soorts et le Salon du livre, quant à lui, prendra ses quartiers en centre-ville, sur la place de la Concorde devant la mairie. Cette fois-ci ce sont les livres qui viendront trouver leurs lecteurs, pour une manifestation résolument plus moderne.

Nous sommes animés de la même énergie qu'à nos débuts, toujours à votre écoute pour façonner notre ville de demain et prêts à concrétiser encore de grands projets avec vous.



« Nous avons choisi de continuer à sécuriser nos espaces partagés. À mi-mandat, nous avons encore de grands projets en cours... »

La fibre à Soorts-Hossegor

Lancée en 2022 par le SYDEC (Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes) en collaboration avec la communauté de communes MACS, l'opération de déploiement de la fibre op-

tique sur la commune s'est accélérée cet hiver.

La municipalité s'y était engagée : les administrés de Soorts-Hossegor ont désormais tous accès au très haut débit !

EN BREF

Ces événements qui ont marqué 2023

La toute jeune centenaire station d'Hossegor nous a fait vivre une année particulièrement spéciale. Célébrer ses 100 ans,

c'était tout un programme ! Plus de 45 animations pour tous les publics ont rythmé les saisons : un film documentaire, des expositions hors normes, artistiques et historiques, des conférences aux thèmes variés, de la musique, des livres et plusieurs festivités plus tard, la municipalité est heureuse d'avoir pu mettre à l'honneur tout ce qui participe à l'identité de la Ville. **À tous âges, les amoureux d'Hossegor ont pu profiter des animations dont vous pouvez retrouver la rétrospective à la rubrique « culture » du site de la ville soorts-hossegor.fr et des souvenirs à la boutique de l'office de tourisme.**

La campagne de recensement de la population est terminée !

Cette année, Soorts-Hossegor a fait partie des communes concernées par le recensement obligatoire qui permet de connaître exactement son nombre d'habitants. Une opération cruciale puisqu'elle permet notamment de déterminer le montant des dotations de l'État qui contribuent au budget communal.

Après une formation à la mairie, les 11 agents recenseurs ont rendu visite à tous les foyers pour déposer un formulaire et des codes d'accès afin de réaliser la démarche en ligne, une procédure qui garantissait une totale confidentialité des données enregistrées. Un mois entier a été nécessaire à l'équipe pour répertorier les habitants de la commune en résidence principale. Si leur nombre a considérablement augmenté en comparaison à la campagne précédente (2018), les chiffres officiels ne seront communiqués par l'INSEE qu'en fin d'année. La municipalité tient à remercier ses administrés pour leur coopération dans cet acte citoyen essentiel.



[Culture]

EXPOSITION

NATURES DE JEAN-PIERRE LAFARGUE

La prochaine exposition de la ville signée Jean-Pierre Lafargue se tiendra à la salle polyvalente du Trinquet de Soorts du 13 au 28 avril.



L'exposition vous propose un parcours en immersion dans la nature sauvage landaise. Véritable déclaration à l'environnement local, les peintures de l'artiste font écho au sentiment paisible que nous procurent les balades en forêt ou au bord de l'océan. Au fil du parcours, les toiles emmènent les visiteurs à ressentir l'atmosphère des lieux dans des ambiances parfois douces, parfois plus inquiétantes. Natures est une ode à la végétation sauvage, à l'océan et rassemble autant de beaux paysages que de vues sur des détails typiques : des aiguilles de pin, des feuilles aux formes caractéristiques, des reflets dans l'eau...

Une fois n'est pas coutume, cette exposition est la première à sortir des murs du Sporting, le temps pour l'édifice de bénéficier de travaux de rénovation. C'est donc à la salle polyvalente du Trinquet, au cœur du bourg de Soorts que la ville vous donne rendez-vous pendant les vacances sco-

laire de printemps, de 14h à 19h, tous les jours excepté le lundi (entrée libre).



UNE PAGE SE TOURNE POUR LE SALON DU LIVRE

Une édition très spéciale attend les lecteurs passionnés de biographie et d'Histoire pour le prochain Salon du livre qui se tiendra les 5, 6 et 7 juillet 2024 en centre-ville, autour de la place de la Concorde devant la mairie. Pour suivre les actualités de votre événement littéraire, consultez les pages Facebook et Instagram @salondulivrehossegor

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE NOUVELLES !

Vous aimez écrire ? Pourquoi ne participeriez-vous pas au concours de nouvelles de la Ville ? Organisé chaque année depuis plus de 20 ans dans le cadre du Salon du livre, il est gratuit et permet de faire connaître de nouveaux talents. **Son thème pour 2024 : « Mais, l'oiseau noir est-il vraiment à l'extérieur de la cage ? »**. Le Prix sera remis lors du 26^e Salon du livre et le lauréat recevra une dotation de 500 €. La nouvelle sera publiée dans le numéro d'été du magazine Côté Landes, partenaire du Salon du livre.

À noter : Les modalités de participation sont à retrouver dans le règlement disponible en téléchargement sur le site soorts-hossegor.fr

Vous avez jusqu'au 25 avril ! À vos plumes !



Christophe Vignaud, maire de Soorts-Hossegor, Priscille Mathias, lauréate 2023, Cécile Cluzeau, présidente du Prix, Patrice Biancone, commissaire du Salon du livre.

L'ENGOUEMENT DES JEUNES LECTEURS

Un collège supplémentaire s'associe au 3 autres établissements scolaires volontaires pour décerner le Prix des lycéens de la BD historique de la ville ! Ainsi, une classe entière de 30 élèves du collège Sescousse de Saint-Vincent-de-Tyrosse a rejoint cette année les membres du jury jusqu'alors composé de lycéens de Saint-Vincent-de-Tyrosse et de collégiens de Capbreton et d'Angresse. Ce sont désormais 75 jeunes lecteurs qui choisiront leur livre préféré parmi une sélection de 14 albums traitant de sujets d'histoire ou de biographies. Le comité d'organisation qui avait pour objectif de susciter l'envie de lire chez les jeunes en créant ce Prix il y a 10 ans, se réjouit aujourd'hui du succès rencontré auprès de ce public. Le Prix sera remis lors du Salon du livre le 5 juillet prochain. Ses auteurs seront distingués avant de présenter leur ouvrage lors d'une conférence animée par un journaliste accompagné des lycéens.

« Bulles de mémoire », les collégiens dessinent l'histoire

Le comité d'organisation du Salon du livre a choisi d'accompagner le projet pédagogique « Bulles de mémoire » des ministères de l'Éducation Nationale et de la Défense en soutenant une classe de 3^e du collège de Capbreton qui concourrait sur le thème « le sport et la guerre ». Les planches de BD historique, réalisées par les élèves seront exposées lors de la manifestation les 5, 6 et 7 juillet prochains.



Un point sur...

LA VOIRIE ET LA SÉCURISATION DES ESPACES PARTAGÉS

Création d'une liaison douce cyclistes et piétons qui relie Soorts à Hossegor : travaux en cours

Les travaux ont commencé en novembre 2023. Afin de faire cohabiter en sécurité tous les usagers sur un même espace urbain et de favoriser la mobilité douce sur la commune, la municipalité a étudié la meilleure possibilité de relier le bourg de Soorts au centre-ville d'Hossegor. Les travaux d'aménagement de la voie douce, de Mathiou à Rosny, devraient être achevés fin août 2024.

+ 3KM DE PISTE CYCLABLE

La municipalité de Soorts-Hossegor favorise les modes de déplacement doux et bénéficie d'un important réseau de pistes cyclables reliant les principaux sites d'intérêt. Plus de 40 km sont praticables sur la commune. Des racks à vélos sont par ailleurs accessibles dans les principaux centres d'intérêt. Dans la continuité du développement de ce réseau, ce projet avait pour priorité de dédier une voie sécurisée aux cyclistes souhaitant emprunter l'axe qui passe par l'avenue de Bordeaux. Ainsi, la piste cyclable et piétonne de 3km de long et 3m de large sera protégée de la voie de circulation et des automobilistes par une bordure béton.

UN ESPACE PARTAGÉ AU NIVEAU DU GROUPE SCOLAIRE

Le secteur du groupe scolaire des Chênes-lièges sera quant à lui intégralement réaménagé en espaces paysagers où la priorité sera accordée aux piétons et aux cyclistes. Les 28 places de stationnement de l'avenue des Écoles seront traitées en parking végétalisé. De nombreuses plan-

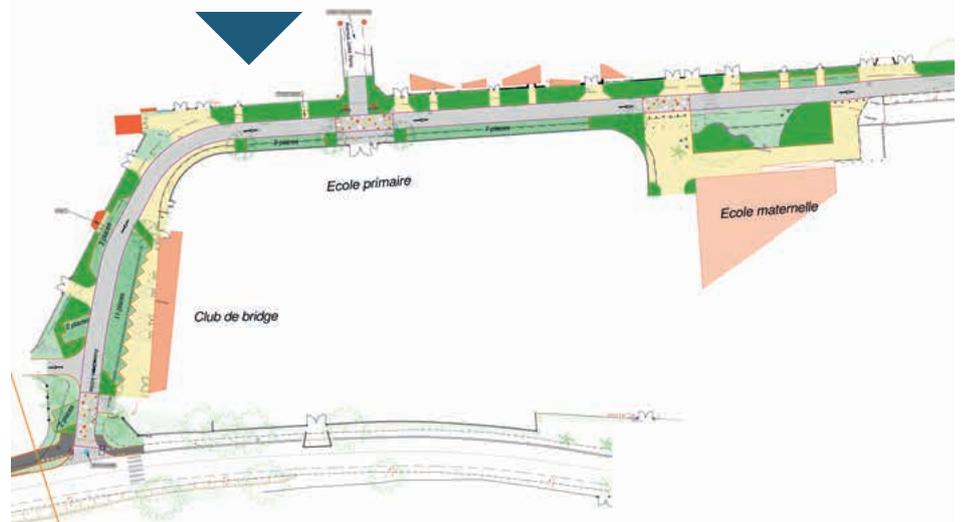
tations et massifs seront réalisés, pour créer un lieu apaisé, mieux adapté aux rentrées et sorties des classes.

DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Afin de fluidifier le trafic, très dense en été, l'aménagement prévoit la création de giratoires aux carrefours des avenues de Bordeaux et du Temple et au niveau de l'intersection entre les avenues du Stade et Edmond Rostand. Par ailleurs, pour réduire la vitesse des automobilistes, la largeur des voies sera réduite d'un mètre et plusieurs carrefours seront équipés de plateaux surélevés. Ceux qui ne seront pas traités en plateaux seront quant à eux grenailés. Enfin, pour sécuriser l'utilisation de la rue de Mathiou par les cyclistes, le sens de circulation y sera inversé.

Gestion de la voirie

Pour rappel, la communauté de communes MACS reste compétente en matière d'aménagement et d'entretien de la voirie sur toute l'emprise du domaine public communal. Pour toute question, les administrés peuvent contacter le service Aménagement et voirie de MACS au 05 58 77 23 23.



LES RÉSEAUX

Dans le cadre du chantier les réseaux aériens électriques et téléphoniques présents sur l'itinéraire seront enfouis. Dans le même temps, l'éclairage public sera modernisé sur certains secteurs au profit d'éclairage LED

et le réseau de vidéo-surveillance déployé par la ville sera étendu dans cette zone.

Informations sur le projet :

La maîtrise d'œuvre du chantier est assurée par le cabinet Cauros de Saint-Geours-de-Maremne. Le coût total de l'opération est estimé à 2 240 906 € HT subventionné à hauteur de

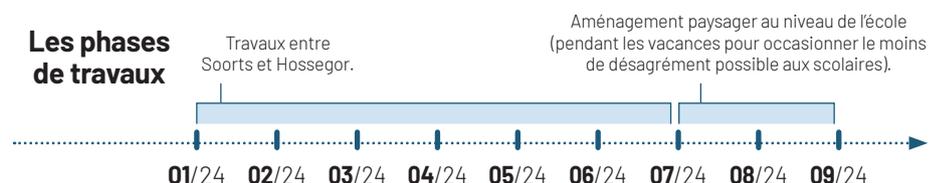
450 000 € par la communauté de communes MACS et de 426 332 € par le fonds « mobilités actives » du ministère du Transport.

// **Pour plus de renseignements**, le dossier est consultable en mairie auprès du secrétariat du service technique.

Info

La totalité du chantier se déroule sans fermeture totale de la circulation mais avec l'installation de dispositifs d'alternats provisoires.

Les phases de travaux



Vers de nouveaux usages urbains pour une « ville apaisée »

POUR RÉPONDRE À CERTAINES PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION, LIÉES À LA VITESSE NOTAMMENT, LA MAIRIE A MISSIONNÉ LE CABINET D'INGÉNIERIE SPÉCIALISÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ID CITÉ POUR RÉALISER UNE ÉTUDE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE. L'OBJECTIF : PERMETTRE UNE COHABITATION APAISÉE ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT ET FACILITER LA MIXITÉ DES USAGES, SURTOUT DANS LES RUES OÙ IL EST DIFFICILE DE CRÉER DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR LES CYCLISTES.

LA « VILLE APAISÉE », QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le concept de « ville apaisée » rassemble l'ensemble des aménagements matériels et pédagogiques mis en place pour pacifier la mobilité au sein d'un même espace urbain : il donne aux usagers un sentiment de calme et de sécurité.

Sa mise en œuvre permet de tendre à une cohabitation sereine pour tous, en incitant à privilégier les modes de déplacements doux. On trouve donc naturellement dans les « villes apaisées » des voies cyclables et piétonnes sécurisées mais aussi des zones à vitesse modérée.

VITESSE MODÉRÉE EN EXPÉRIMENTATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Dans le cadre de la mise en place du dispositif à visée éducative, des « zones 30 » seront expérimentées sur la majorité des

voies et secteurs de la commune, mais pas toutes ! D'ici juin, la démarche se traduira concrètement par la matérialisation de marquages au sol pour repérer les entrées et sorties de zones 30 km/h ou 50 km/h. Des contrôles informatifs et pédagogiques pourraient être engagés en vue de répertorier les retours d'expériences des usagers. Un important travail préparatoire a été mené par les élus de la commission des travaux et le bureau d'études afin d'aboutir à une hiérarchisation des rues selon leur fréquentation et d'établir un schéma des « zones apaisées ». Celui-ci définit les périmètres concernés par le plan de modération des vitesses. À terme, le dispositif permettra de conforter les zones 30 existantes et de les étendre à tout le territoire aggloméré afin d'engendrer une réduction générale de la vitesse des automobilistes en ville et en secteur péri-urbain.

Concertation publique

Participez à l'élaboration de la ville apaisée

La Ville vous propose une réunion publique d'information jeudi 21 mars à 19 heures à la salle polyvalente du Trinquet à Soorts pour présenter les principes de la « ville apaisée » et sa mise en place à Soorts-Hossegor. Elle souhaite également, dans les semaines qui suivent, associer les habitants à l'élaboration de la démarche par le biais de deux ateliers participatifs : le premier sera animé par le bureau d'étude ID cités, le second par les élus, les techniciens et le bureau d'études.

// Restez informés sur le site de la ville soorts-hossegor.fr

STATIONNER A HOSSEGOR

LES CLEFS POUR TOUT COMPRENDRE

Le FPS : Forfait de Post-Stationnement Plus pratique, plus juste, plus responsable

Depuis janvier 2018, la réforme nationale sur le stationnement impose à toutes les collectivités l'application du Forfait de Post-Stationnement pour les zones de stationnement payant

Stationner en centre-ville

À compter du 1^{er} avril, le stationnement redevient payant à Soorts-Hossegor et sera cette année étendu sur de nouvelles zones au niveau de l'hypercentre.

Trouver plus facilement une place pour se garer en centre-ville et accéder aux commerces, c'est l'objectif de cette nouvelle extension du stationnement payant.

En effet, ce dispositif vise à améliorer la qualité de l'espace public en permettant de décongestionner le centre-ville très attractif, notamment en haute saison :

- Il favorise la rotation des véhicules (avec des tarifs dissuasifs au-delà de 2h en hypercentre et de 4h en périphérie).
- Il incite à l'usage des mobilités douces (marche, vélo, etc).
- Il encourage à investir davantage les parkings gratuits situés en dehors des secteurs très fréquentés.

LES CONTRÔLES SERONT ASSURÉS PAR UNE SOCIÉTÉ

Pour accompagner cette extension du stationnement, la municipalité a choisi de déléguer la gestion technique du parc horodateurs et les contrôles de stationnement payant. Un marché public a été lancé pour sélectionner la société qui sera mandatée pour assurer cette mission en 2024.

Bon à savoir :

Vous habitez à Soorts-Hossegor en résidence principale ? Vous pouvez bénéficier d'une heure de stationnement gratuit chaque jour en zone réglementée entre 10h et 19h, sachant que le stationnement est gratuit en dehors de ces créneaux.

Modalités et informations sur le site de la ville soorts-hossegor.fr à la rubrique « Mobilité et stationnement » ou directement sur la plateforme :

hossegor.my-parking-assistant.com

[Zoom sur... le Sporting] préparation d'un chantier d'envergure

Construit en deux phases entre 1927 et 1932, par les architectes Henri Godborge et les frères Louis et Benjamin Gomez, le Sporting faisait cohabiter dans une même enceinte les jeux, le sport et les loisirs. Cinéma-dancing, salles de jeux, restaurant, piscine, tennis, fronton et salle d'escrime. Le bâtiment, inscrit aux monuments historiques depuis 1991, est un véritable manifeste de l'architecture néo-régionale. Il a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux et modifications, sur la partie sporting comme sur la partie casino. L'ambition du projet de rénovation est de remettre en valeur cet équipement phare de la ville, qui a peu à peu perdu de son lustre avec le temps, et de l'adapter aux besoins fonctionnels et architecturaux actuels. L'accessibilité des locaux ouverts au public, la requalification de ses extérieurs, l'équipement des espaces socio-culturels et la revalorisation des espaces sont autant d'enjeux à poursuivre afin de donner à cet ensemble une nouvelle actualité.



Des travaux conséquents seront engagés dès le mois de septembre. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Joly architecte représenté par Isabelle Joly, au bureau d'études Oteis et sera pilotée par Moon Safari. Le marché public permettant de déterminer les entreprises qui réaliseront les travaux a quant à lui été lancé début mars.

// INFO : Les salles de jeux du Casino restent ouvertes

Alors que les salles de réception réouvriront d'ici deux ans (en 2026), le Casino, ses salles de jeux et l'espace bar-restauration continuent de vous accueillir.

[Environnement]

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Vous pouvez désormais trier vos biodéchets, même si vous n'avez pas de jardin ou si vous habitez en résidence. Depuis début janvier, Soorts-Hossegor est équipée de bornes pour recevoir les biodéchets des ménages. Ceux-ci seront ainsi détournés de la collecte d'ordures ménagères classique afin de leur permettre un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique.



Distinguez vos biodéchets

Les biodéchets sont des déchets alimentaires non-dangereux biodégradables, comme les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas et laitage, les

sachets de thé, marc de café, les restes de viandes, poissons, produits de la mer... Ils peuvent être décomposés naturellement en compost, qui reste la solution de valorisation la plus efficace.

Géolocalisez les bornes du territoire de MACS sur le site sitcom.fr

Vous avez identifié une borne « biodéchets » près de chez vous, vous pouvez donc y jeter vos déchets de cuisine (sans leurs emballages) qui doivent impérativement être contenus dans un sac en papier biodégradable fermé. Ces sacs, ainsi qu'un bioseau, sont fournis gratuitement par le Sitcom, à la déchetterie de Soorts-Hossegor notamment.



ENTRETIEN DES PLAGES

Sur les plages, les campagnes d'entretien sont menées une à plusieurs fois durant l'hiver selon les nécessités. Elles consistent à prélever le sable piégé en haut des plages pour le déplacer en tombereaux jusqu'à la plage Centrale, afin de protéger la place des Landais de l'érosion. Parallèlement, les chemins d'accès sont retravaillés, les clôtures de la dune réinstallées, pour être prêts à accueillir les visiteurs dès les beaux jours tout en protégeant les espaces fragiles. Cette année au moins deux campagnes vont être conduites. Durant ces opérations, l'accès aux plages peut être limité sur les sites concernés.

Nouveaux services à la mairie

LE SAVIEZ-VOUS ? LA VILLE PROPOSE DE FLEURIR ET D'ENTREtenir LES CONCESSIONS DES CIMETIÈRES

Afin de maintenir les sépultures bien entretenues tout au long de l'année, le service funéraire offre des prestations de services aux proches des défunts. Qu'il s'agisse de nettoyer, de fleurir ou de réaliser de petits travaux de maintenance sur les concessions des cimetières, il est possible de choisir parmi des formules ponctuelles, régulières ou sous forme de forfaits. Chaque demande fait l'objet d'un devis personnalisé.

À noter que tout propriétaire de concession, ainsi que ses héritiers sont tenus d'entretenir ce bien. Il s'agit notamment de nettoyer la sépulture au moins une fois par an.

Renseignements auprès du service cimetières situé sur l'avenue de Bordeaux, ouvert de 8h à 17h du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h, par téléphone au 05 58 41 79 14 ou par mail à cimetiere@hossegor.fr

SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Si vous êtes membre d'une association sportive de Soorts-Hossegor, vous avez certainement déjà échangé avec Thomas, le nouvel agent de la commune en charge du service municipal des sports qui vient d'être créé. Dans le cadre de sa participation à la politique sportive de la ville, il a pour mission de répertorier les différentes disciplines du territoire dans l'objectif de proposer, dès la rentrée de septembre 2024, tout un panel d'activités à pratiquer aux scolaires. L'objectif : éveiller les plus jeunes et leur donner goût au sport, par le biais d'initiations notamment et de valoriser le sport-santé.

Thomas est l'interlocuteur privilégié du mouvement sportif local, particulièrement pour les associations et les scolaires, si vous souhaitez présenter votre association sportive pour proposer des activités, adressez un mail à service-sports@hossegor.fr

SERVICE ÉVÈNEMENTIEL

Issu d'une collaboration étroite entre les services municipaux et l'office de tourisme, le service événementiel assume la respon-

sabilité de coordonner la programmation des événements organisés dans la commune tout au long de l'année.

Si vous souhaitez organiser un événement à Soorts-Hossegor, prenez contact avec le service par mail à l'adresse suivante :

evenementiel@hossegor.fr

Une convention signée avec HelloAsso pour booster la visibilité des associations

Afin de mettre en valeur son tissu associatif, la ville a conclu un partenariat avec la plateforme en ligne HelloAsso. Gratuite pour ses utilisateurs, elle permet aux associations de bénéficier d'un outil de communication supplémentaire et leur offre un panel de services pour gérer, diffuser et financer leurs activités. Afin d'enrichir l'annuaire des associations de Soorts-Hossegor les associations sont invitées à s'inscrire sur helloasso.com

[Jeunesse]

UN NOUVEAU MANDAT POUR LE CMJ

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été officiellement élu le 19 novembre. Anna, Arsène, Auguste, Charlie, Jeanne, Jules, Mélodie, Noémie et Rose-Chloé font leurs premiers pas dans la vie publique. Après leur prise de fonction et avoir été officiellement présentés aux élus lors du conseil municipal du 19 janvier dernier, ils ont débuté une réflexion sur les premiers projets qu'ils souhaitent porter parmi leurs actions municipales. Comme leurs prédécesseurs, ils participeront dans le cadre de leur mandature de 2 ans à de nombreux événements, qu'ils soient sportifs, culturels, ou solidaires, dans leur démarche de responsabilité citoyenne et démocratique.



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Les échos de la crèche

EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

« La grande lessive » revient à Soorts-Hossegor ! La maison de la petite enfance La Forêt participe cette année encore à la manifestation d'art participatif. Elle aura lieu le 21 mars sur le thème « faire des bulles ».

Vous apercevrez certainement la performance collective de nos tout-petits en passant devant la crèche, puisque selon le concept, les réalisations plastiques seront accrochées en hauteur sur un fil à linge.

LE LAEP VOUS ACCUEILLE

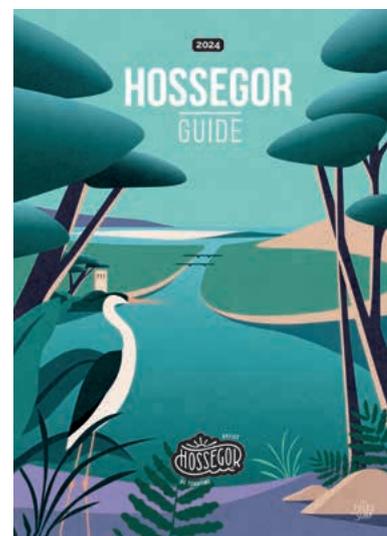
Pensez-y, au LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants) vous pouvez partager un moment de convivialité en famille avec votre enfant de moins de 6 ans. Il est ouvert en accès libre les jeudis de 9h30 à 12h, une semaine sur deux (en semaine paire, hors vacances et jours fériés).

Plus d'informations par mail à laep@hossegor.fr

[Tourisme]

L'OFFICE DE TOURISME EST PRÊT POUR LA VAGUE DE L'ÉTÉ

Chaque année l'office de tourisme édite un guide touristique et s'associe à un artiste local pour illustrer sa couverture. Pour la saison 2024, celle-ci est signée « Les filles du surf » et met à l'honneur la nature préservée du territoire. L'illustration déclinée en affiche est à retrouver à la boutique de l'office de tourisme parmi plusieurs articles souvenirs et de prêt-à-porter.



// Pour ne manquer aucun des événements à venir à Soorts-Hossegor, consultez l'agenda sur hossegor.fr et inscrivez-vous à la newsletter !

LE CONSEIL MUNICIPAL A PERDU SON DOYEN

Baudouin Merlet a disparu à l'âge de 74 ans. Christophe Vignaud et le conseil municipal ont tenu à lui rendre hommage pour « son profond engagement en faveur de l'intérêt général qu'il défendait toujours avec une courtoisie douce mais ferme ». Conseiller délégué aux ressources humaines, il avait récemment œuvré sur plusieurs sujets structurants pour la ville et était notamment à l'origine du jumelage entre Soorts-Hossegor et Taiarapu-Ouest à Tahiti. Au-delà de son investissement pour sa ville, les élus se souviennent d'un homme humaniste et profondément attaché à son paradis landais. La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa femme France et à ses enfants.

ADISHATZ CYRIL

L'église d'Hossegor n'était pas assez grande pour contenir la foule venue rendre un dernier hommage à Cyril Soubestre lors de ses obsèques. Ses proches, sa famille, ses copains, ses collègues et les élus étaient tous présents pour un adieu émouvant à cet enfant du pays disparu bien trop tôt. Cyril, passionné et fervent pratiquant

de basket-ball, a choisi de laisser un héritage à sa ville natale avant son départ : un généreux legs pour la construction de terrains de basket-ball. La municipalité concrétisera très prochainement ce souhait en honorant sa mémoire à travers la réalisation de ce projet.

[RDV de la Ville]

■ MARS

21/03 • Réunion publique

Présentation du projet de «ville apaisée» à la salle polyvalente du Trinquet à 19h.

■ AVRIL

06/04 • Permanence des élus

Les habitants sont reçus sans rendez-vous à la mairie pour échanger avec les élus de 9h30 à 12h30.

25/04 • Clôture du concours de nouvelles du Salon du livre

Sur le thème : « Mais, l'oiseau noir est-il vraiment à l'extérieur de la cage ? ». Règlement sur soorts-hossegor.fr

Du 13 au 28/04

Exposition Natures

À découvrir, une soixantaine de peinture signées Jean-Pierre Lafargue, à la salle polyvalente du Trinquet de Soorts. Entrée libre de 14h à 19h tous les jours excepté le lundi.

28/04 • Cérémonie commémorative

Souvenir des victimes de la déportation, au monument aux morts à Soorts.

■ MAI

04/05 • Permanence des élus

Les habitants sont reçus sans rendez-vous à la mairie pour échanger avec les élus de 9h30 à 12h30.

08/05 • Cérémonie commémorative

Armistice du 8 mai 1945, au monument aux morts à Soorts.

11/05 • Anniversaire du jumelage avec Taiarapu-Ouest

Animations et repas tahitiens et landais au parc Rosny.

■ JUIN

01/06 • Fête de la plage

Animations musicales et sportives, places des Basques et des Landais.

08/06 • Fête du centre

Animations musicales et repas dans les restaurants du centre-ville.

09/06 • Élections européennes 2024

Suffrage universel direct à un tour.

[VOS SORTIES]

Tous les événements sur l'agenda de l'office de tourisme sur : hossegor.fr

■ VOS RENDEZ-VOUS COMMERÇANTS

// Au marché de producteurs

Tous les samedis matin de 8h à 13h sur la place du Trinquet de Soorts.

// Au marché saisonnier du centre-ville (de 9h à 13h30)

Tous les dimanches à partir du 31 mars

Tous les mercredis à partir du 1^{er} juin

Tous les vendredis à partir du 15 juin

Cinq marchés supplémentaires s'ajoutent au programme (jours fériés).

- Lundi 1^{er} avril (Pâques)
- Mercredi 1^{er} mai
- Mercredi 8 mai
- Vendredi 10 mai (Ascension)
- Lundi 20 mai (Pentecôte)

// Aux Halles

Tous les jours de 8h à 15h.

// Aux Halles Gourmandes

Le 1^{er} vendredi du mois de 18h à 22h30 d'octobre à avril.

// À la brocante (de 8h à 17h)

Le 2^e samedi du mois (hors juillet et Août) de 8h à 17h, place de la Concorde.

Tous les mardis du 25 juin au 17 septembre au Parc Rosny.



[État civil]

■ Naissances

14/02 - Pauline Noblet Ajgner

22/02 - Ana Sassi Prigent

■ DÉCÈS

01/01 - Lucia Villenave veuve Lembeye (94 ans)

01/01 - Jean-Marc Amoyal (55 ans)

04/01 - Victorine Biès

veuve Laffitau (100 ans)

11/01 - Germaine Vignolles

veuve Jardin (100 ans)

11/01 - Alphonsine Grocq

veuve Boutet (90 ans)

16/01 - André Dubois (87 ans)

26/01 - Guy Ouari (78 ans)

01/02 - Michel Jazy (87 ans)

07/02 - Mohamed Sfar (70 ans)

08/02 - Daniel Boilon (84 ans)

10/02 - Marie-Thérèse Dufau

veuve Roudaut (97 ans)

10/02 - Jean Lauronce (83 ans)

10/02 - Frédéric Kancir (66 ans)

11/02 - Thierry Moulia (67 ans)

12/02 - Cyril Soubestre (45 ans)

15/02 - Anne de Quelen

épouse Roumégoux (76 ans)

20/02 - Hélène Cassaigne

veuve Légise (85 ans)

23/02 - Yvette Armengaud

veuve Berand (97 ans)

25/02 - Eliane Colpin

veuve Laloup (101 ans)

26/02 - Danielle Benhaim

épouse Soulas (88 ans)

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

SOORTS-HOSSEGOR NATURELLEMENT : UNE ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

Nous souhaitons profiter de ce texte pour rendre hommage à Baudouin Merlet avec qui nous avons beaucoup de plaisir à travailler et qui manque chaque jour à notre collectivité. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

En cette période budgétaire et soucieux de la meilleure utilisation du denier public, nous ne pouvons que constater, malgré nos alertes répétées, que les dérives budgétaires sont réelles en fonctionnement (augmentations conséquentes des charges de personnel et des

charges générales) et elles le seront de plus en plus car la machine à s'endetter est amorcée avec le commencement des travaux de fin de mandat. Nous espérons qu'il y aura une prise de conscience de la part de la majorité municipale pour renverser cette tendance.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse email :

soortshossegornaturellement@gmail.com

Soorts-Hossegor naturellement : Arbeille Henri, Montaut Cathy, Barberis Lionel, Bescheron Emmanuelle, Cabanac-Escande Caroline, Ducamp Christian.

